

Monteur qualifié d'équipements industriels

RNCP34148 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	251r
Formacode(s)	23035
Code(s) ROME	H2901, H2909
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	10/06/2024

Certificateur(s)

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

Partenaires habilités

22 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 18 à former et organiser l'évaluation et 4 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
A.C.G.D.	52490818300030	Former et organiser l'évaluation
AFPA ENTREPRISES	82409268800012	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800037	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800028	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800044	Former
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	82422814200231	Former et organiser l'évaluation
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	82422814200355	Former et organiser l'évaluation
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	82422814201429	Former et organiser l'évaluation
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	82422814201726	Former et organiser l'évaluation
CFAI ALSACE	38855948600047	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 22 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp34148-monteur-qualifie-d-equipements-industriels/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le monteur qualifié d'équipements industriels réalise le montage unitaire ou en petites séries, l'adaptation et le réglage de systèmes mécaniques, de sous-ensembles de machines, de machines spéciales, de prototypes, pouvant être en partie ou complètement automatisés. En complément de la technologie mécanique, le monteur est mobilisé sur les technologies pneumatiques ou électropneumatiques, hydrauliques et électriques, à des degrés d'expertise variables.

ACTIVITÉS VISÉES

Les prestations du monteur consistent à :

- analyser les plans et documents pour préparer l'intervention de montage
- monter, adapter et régler des châssis et des systèmes mécaniques puis en vérifier la fonctionnalité, en respectant un dossier technique qui précise les modalités
- implanter, monter, raccorder et régler des éléments pneumatiques, électropneumatiques et hydrauliques et en vérifier la fonctionnalité, en respectant un dossier technique qui en précise les modalités
- implanter, fixer et régler mécaniquement des éléments électriques, en respectant un dossier technique qui précise les modalités
- alerter le responsable hiérarchique en cas d'aléas et/ou de non-conformité liés au montage
- participer, avec les experts techniques ou avec les metteurs au point, au démarrage des ensembles, des sous-ensembles et des équipements afin de les rendre opérationnels
- mettre en œuvre la prévention des risques dans toutes les phases de l'intervention, conformément aux règles de sécurité et de protection de l'environnement, en respect des textes réglementaires (directive machine par exemple)
- rendre compte et valider l'activité, oralement et par écrit auprès du responsable hiérarchique.

Le monteur travaille dans l'atelier de son entreprise ou dans celui du client. Dans les petites structures qui l'emploient, le même monteur effectue aussi l'installation sur le site d'exploitation de la machine. Dans ce dernier cas, il peut effectuer des déplacements à l'échelle nationale ou internationale, pendant des durées qui varient de quelques heures à plusieurs mois, suivant la complexité des équipements. Des dépassements d'horaires apparaissent en fonction des contraintes de production.

Le monteur respecte les consignes d'accès au site de l'exploitant (autorisation de travail, permis de feu, etc.) et applique toutes mesures de sécurité pour les personnes et les biens. Il connaît et applique les règles de respect de l'environnement.

Il travaille debout, au sol, sur table de montage ou sur l'équipement lui-même, avec des efforts physiques lors de manutentions lourdes ou d'accès difficiles.

Les phases de montage sont réalisées dans un environnement modérément bruyant et bien éclairé, mais peuvent être suivies de nuisances générées lors des essais ou de mises au point : bruit, chaleur, vibrations, risques de collision.

Il est hiérarchiquement rattaché à un responsable d'atelier ou de chantier dont il respecte les consignes écrites ou verbales ainsi que les modes opératoires.

Souvent autonome dans l'organisation de son travail pendant la phase de montage, il s'intègre à une équipe pluridisciplinaire pendant la phase de démarrage et de mise au point pour des équipements conséquents ou complexes. Il est alors sous la responsabilité opérationnelle d'experts tels que l'électrotechnicien, l'automaticien, le metteur au point ou l'expert process.

La phase de réception industrielle, à laquelle il peut participer, garantit au client la conformité de l'installation au cahier des charges

Le poste nécessite parfois la conduite d'engins de manutention ; un certificat de type CACES est alors requis. De même, certaines entreprises délivrent un titre d'habilitation électrique nécessaire aux opérations d'ordre électrique.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Installer des équipements mécaniques industriels.

- Préparer une intervention de montage mécanique.
- Monter, adapter et positionner des châssis et supports d'équipements industriels.
- Monter, adapter et régler des ensembles mécaniques constitués d'assemblages, de guidages et de transmissions.

2. Installer des équipements pneumatiques, hydrauliques et électriques industriels.

- Préparer une intervention de montage pneumatique, hydraulique ou électrique.
- Implanter, raccorder et régler des équipements pneumatiques industriels

- Implanter, raccorder et régler des équipements hydrauliques industriels.
- Implanter, fixer et régler mécaniquement des équipements électriques industriels.

Blocs de compétences

RNCP34148BC01 — Installer des équipements mécaniques industriels

LISTE DE COMPÉTENCES

- Préparer une intervention de montage mécanique.
- Monter, adapter et positionner des châssis et supports d'équipements industriels.
- Monter, adapter et régler des ensembles mécaniques constitués d'assemblages, de guidages et de transmissions.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu :

a)
D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s);

b)
D'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat;

c)
Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

RNCP34148BC02 — Installer des équipements pneumatiques, hydrauliques et électriques industriels

LISTE DE COMPÉTENCES

- Préparer une intervention de montage pneumatique, hydraulique ou électrique
- Implanter, raccorder et régler des équipements pneumatiques industriels
- Implanter, raccorder et régler des équipements hydrauliques industriels
- Implanter, fixer et régler mécaniquement des équipements électriques industriels.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu :

a)
D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s);

b)
D'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat;

c)
Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Métallurgie, automobile, chimie, plasturgie, aéronautique et spatial, agro-alimentaire, armement, construction navale, énergie, éco-industrie, transport, logistique d'approvisionnement, services. Ces secteurs sont tous concernés par l'activité de fabrication de machines et d'équipements

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Mécanicien-monteur de fabrication
- monteur-régleur de systèmes mécaniques
- monteur-assembleur mécanique
- monteur de machines spéciales
- monteur-ajusteur de systèmes mécaniques
- agent de fabrication en montage-assemblage mécanique
- aide-mécanicien en montage

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Néant

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 748 €
Familles professionnelles (FAP)	D2X30 — Ouvriers peu qualifiés en ajustement, montage et assemblage mécanique · tension 3/5 (Modérée) D2X31 — Ouvriers qualifiés en ajustement, montage et assemblage mécanique · tension 5/5 (Très élevée) D6X70 — Techniciens en mécanique et travail des métaux · tension 5/5 (Très élevée) D6X80 — Agents de maîtrise et assimilés en fabrication mécanique · tension 5/5 (Très élevée) H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	19 938
Jugés difficiles à recruter	44 %
Emplois saisonniers	17 %
Familles professionnelles (FAP)	D2X30 — Ouvriers peu qualifiés en ajustement, montage et assemblage mécanique D2X31 — Ouvriers qualifiés en ajustement, montage et assemblage mécanique D6X70 — Techniciens en mécanique et travail des métaux D6X80 — Agents de maîtrise et assimilés en fabrication mécanique H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS
Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE
Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education)

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 809 €
Selon la branche	6 307 € – 9 990 €
Prise en charge	Branches concernées
8 809 €	Valeur par défaut · 209 branches
9 990 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat, CPNEFP de la métallurgie

7 200 €	CPNE Branche Caoutchouc
6 307 €	CPNEFP ICGV entreprises de la viande

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 10/06/2024

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP7142

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP39083

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP7142

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

www.travail-emploi.gouv.fr

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34148/>